



Note de présentation des informations financières 2021

Conformément à l'article 107 de la loi Notre, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif (article L2313-1 du CGCT).

Données synthétiques sur la situation financière de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

- Informations statistiques, fiscales et financières – fiche individuelle DGF 2020
 - Population totale INSEE au 01 01 2020 : 30 446
 - Potentiel fiscal : 11 440 191
 - Potentiel fiscal par habitant : 363,62
 - Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0,236
 - Régime fiscal : fiscalité professionnelle unique



Ratios financiers

Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses de fonctionnement/ population (attributions de compensation aux communes)	606,86	296
Produit des impositions / population	411,48	288
Recettes réelles de fonctionnement /population	636,98	349
Dépenses d'équipement /population	63,16	75
Encours de dette / population	115,86	198
DGF/ population	71,08	52
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	18,19	56,70

La fiscalité

- Suite à la fusion des deux Communautés de Communes de la Porte des Hautes Vosges et des Vosges Méridionales, et l'adjonction de la Commune de Saint Amé, les taux de fiscalité ont été lissés sur 4 ans depuis 2017.
- Les taux votés sont stables – hormis l'effet lissage
- En 2021, les taux votés sont : Taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 3,56 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10,95 %, Cotisation foncière des entreprises , 22,57 %
- Les taux de taxe d'habitation ne sont plus votés – celle-ci est compensée par l'Etat par une fraction de la TVA.



Les budgets - généralités

- ▶ Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues, et doit être voté avant le 15 avril. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible.
- ▶ Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine.
- ▶ Le compte administratif est un document comptable qui présente les résultats de l'année.

Les budgets de notre collectivité

- ▶ La Communauté de Communes établit trois budgets qui sont :
 - ▶ Le budget général
 - ▶ Le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette
 - ▶ Le budget annexe du service droit des sols urbanisme



Données financières – les chiffres clés 2021

- ▶ Encours de dette consolidé : 3 819 584,00 euros (remboursement de la dette sur 3,47 ans si affectation totale de l'épargne dégagée)
- ▶ 10 101 184,00 euros reversés aux communes membres au titre des attributions de compensation
- ▶ 1 922 966 euros d'investissements pour les opérations d'équipement en 2021
- ▶ L'incidence de la crise sanitaire est non négligeable avec une diminution des recettes des services (piscine, école de musique..) et de la fiscalité économique compensée pour cette dernière par l'Etat.



Présentation des budgets primitifs 2021

BUDGET GENERAL

Budget primitif 2021	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	4 048 911.41	4 048 911.41
FONCTIONNEMENT	20 258 661.23	20 258 661.23
TOTAUX	24 307 572.64	24 307 572.64

BUDGET ZONE D'ACTIVITE DE LA CROISSETTE

Budget primitif 2021	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	412 393.90	412 393.90
FONCTIONNEMENT	128 882.55	128 882.55
TOTAUX	541 276.45	541 276.45

BUDGET URBANISME -ADS

Budget primitif 2021	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	24 208.31	24 208.31
FONCTIONNEMENT	164 308.77	164 308.77
TOTAUX	188 517.08	188 517.08

Les principaux champs de compétence

Le développement du territoire via les domaines économiques, touristiques et environnementaux :

- Mise en place d'un service de développement économique, aide à l'immobilier d'entreprise, adhésion à l'agence régionale de développement économique, signature du Pacte Offensive Croissance emploi avec la Région, participation à l'opération « j'aime mes commerçants » et au fonds Resistance, co financement de la fibre optique
- Définition d'un schéma de développement touristique, déploiement de la marque du territoire – Vosges Secrètes
- Définition d'une politique engagée dans le domaine de l'environnement (démarche plan climat air énergie territorial, protection des berges et des inondations, gestion d'espaces naturels sensibles et de sites Natura 2000, actions de sensibilisation à l'environnement)
- L'aménagement de l'espace



Les principaux champs de compétence – suite

► Le domaine culturel :

- Le réseau de lecture publique
- L'école de musique intercommunale

► Le domaine social avec :

- La convention territoriale globale
- La petite enfance (crèche, relais assistants maternels)
- La politique de la ville
- Les attributions de logements sociaux

► Autres champs d'intervention :

- Les piscines du Val d'Ajol et de Plombières les Bains
- Les aires de camping car
- Les aires de grand passage des gens du voyage



Les principaux investissements 2021

- ▶ 477 000 euros pour l'aménagement des berges de la Moselle et affluents
- ▶ 435 000 euros pour les travaux de l'école de musique et acquisitions
- ▶ 389 400 euros pour la micro crèche et crèche
- ▶ 381 750 euros pour la fibre optique
- ▶ 347 000 euros pour les travaux AITHEX
- ▶ 269 000 euros pour la médiathèque (collections, accessibilité, équipement, gros entretien, antenne de Plombières les Bains..)
- ▶ 119 000 euros pour le domaine économique (FONDS Resistance et aide immobilier d'entreprises)
- ▶ 106 000 euros pour équipements divers
- ▶ 200 000 euros d'études (stade VTT, massif du Fossard, gestion des inondations...)
- ▶ 100 000 euros d'aides pour le complexe cinématographique



Données concernant le personnel intercommunal

- 71,31 agents (équivalent temps plein)
- 72 % de personnel féminin
- Moyenne d'âge : 45 ans
- Masse salariale : 2 984 398 euros en 2020

Répartition par filières et par sexe au 31/12/2020

